

rouge comme un coupable. Pourquoi avez-vous ouvert la croisée ? (A continuer.)

CURRER BELL.

PROSPECTUS

L'ADMINISTRATION DE L'UNION NATIONALE POUR 1866.

Moyen facile pour tout le monde de se procurer gratis une des trois Editions de cette feuille.

Nous attirons l'attention sérieuse de nos lecteurs et du public en général sur les propositions éminemment avantageuses que nous venons leur offrir aujourd'hui. Le plan dont nous voulons faire l'essai, n'est pas de notre invention ; il a été mis en pratique aux Etats-Unis et en Europe, et ses résultats ont été éminemment fructueux tant pour le peuple que pour ses promoteurs.

Depuis le moment où, grâce au bienveillant encouragement du public, nous avons pu donner à la presse quotidienne française de solides racines en ce pays, toute notre énergie a été employée à la rendre au moins l'égale de sa sœur d'origine britannique.

Voici maintenant nos propositions : elles embrassent les trois éditions distinctes de notre feuille :

EDITION QUOTIDIENNE.

Cette édition (qui coûte \$5 par année) sera envoyée gratis à toute personne qui nous transmettra les noms de quatre abonnés nouveaux, payant six mois ou un an d'avance.

EDITION DE DEUX FOIS LA SEMAINE.

Cette édition coûte \$3 par année. Nous la fournissons gratis à quiconque nous transmettra les noms de 6 abonnés nouveaux à cette édition et payant 6 mois ou un an d'avance.

EDITION D'UNE FOIS PAR SEMAINE.

Cette édition coûte \$2 par année. Nous la fournissons gratis à quiconque nous transmettra les noms de 6 abonnés payant 6 mois ou un an d'avance.

Selon que les remises comptant seront pour un an ou six mois seulement, la personne qui les aura procurées aura droit à 6 mois ou un an d'abonnement gratis.

Dans le cas où les abonnements recueillis seraient pour différentes éditions, et qu'on serait embarrassé de préciser à quelle édition leur nombre nous donne droit, l'on n'aura qu'à nous écrire à ce sujet et nous empresserons de donner les renseignements requis.

3 février 1866. 125

L'UNION NATIONALE.

Montreal: SAMEDI, 3 FÉVRIER 1866.

PREMIERE EDITION.

Dépeches Speciales.

Ottawa, 2 février. — Les syndics de notre institut des artisans sont en ce moment à aviser aux moyens de faire figurer les produits du Canada Central à l'exposition de Paris.

Plusieurs boîtes à l'air mystérieux, débarquées hier à la station du chemin de fer, ont eu l'effet de jeter l'émoi parmi le personnel de la compagnie et les personnes présentes à la gare lors de leur débarquement.

La vente des terres de la Couronne a été continuée aujourd'hui : Les lots se sont bien vendus, mais pas aussi cher qu'hier.

Nous remplissons la promesse que nous faisons, il y a quelques jours, et reproduisons de la Revue Agricole des considérations et des documents importants sur la colonisation.

Notre but est d'attirer l'attention publique sur ce sujet trop négligé.

La colonisation de nos terres incultes.

Dès longtemps nous avons insisté sur l'urgence de régler cette importante question, et chaque fois, nous avons demandé, comme un seul remède pratique aux difficultés qu'elle présente, la création d'une organisation permanente, appuyée sur les secours de l'Etat.

C'est parce que nous sommes persuadés que c'est la seule voie réalisable de toute création qui n'ait que l'enthousiasme pour base que nous voudrions voir la grande œuvre de la colonisation de nos terres incultes s'appuyer sur une organisation solide amplement subventionnée par notre gouvernement provincial.

Le clergé du Canada a noblement pris l'initiative d'un grand mouvement basé sur les contributions personnelles. Nous applaudissons à ce mouvement, mais nous ne pouvons croire à sa durabilité. M. Drapeau dans une brochure qui vient de paraître, étudie un projet d'organisation, trouvant son initiative et ses moyens d'action dans le pouvoir.

APPEL DU CLERGE EN FAVEUR DE LA COLONISATION.

Si la colonisation n'a pas reçu dans le Bas-Canada toute l'extension qu'elle pouvait prendre dans ces dernières années, et si, par suite, les canadiens se trouvent aujourd'hui en minorité vis-à-vis du Haut-Canada, ce n'est pas au clergé qu'il faut s'en prendre.

Voici ce qu'écrivait, en 1848, Mgr. de Montréal.

MONSIEUR DE MONTREAL EN 1848. L'objet de la lettre que nous vous adressons aujourd'hui est de vous recommander l'association qui a pour but d'encourager l'établissement des canadiens dans les townships.

A la vérité, cette association n'est encore, comme toutes les bonnes œuvres qui commencent qu'un grain de sénevé ; mais bientôt elle sera, nous l'espérons, un grand arbre qui couvrira de son ombre rafraîchissante des milliers de cultivateurs infatigables et nourrira de ses fruits délicieux les vrais amis du pays.

Nous prenons donc respectueusement la liberté de vous la recommander, à vous, hommes d'état, et nous vous prions de vous rappeler que le peuple qui vous a portés au pouvoir, aura de l'amour et de la reconnaissance pour un gouvernement qui le traitera en père et lui donnera un héritage de famille.

— Le steamer *Damasus* est arrivé ce matin à Portland. Un télégramme reçu ce matin nous apprend l'heureux retour de notre ami Ovide Perrault à qui nous pourrions serrer cordialement la main, demain.

Nous remplissons la promesse que nous faisons, il y a quelques jours, et reproduisons de la Revue Agricole des considérations et des documents importants sur la colonisation.

— Nous regrettons d'apprendre que M. F. H. Garneau notre historien canadien, est dangereusement malade à Québec.

TELEGRAPHIE GENERALE.

BULLETIN FINANCIER.

New-York, 3 fév.—Or ouvert ce matin à 103 1/2, a.m. 140; 11 h. a.m. 140.—Billets américains achetés à 29 d'escompte, vendus à 28 1/2 d'escompte. Argent acheté à 3 1/2, vendu à 3 1/4.

Cincinnati, 2 fév.—On écrit à la Gazette que la petite vérole fait des ravages terribles dans le Sud.

Washington, 2 fév.—Des dépêches du département d'état indiquent que l'émigration européenne aux Etats-Unis sera de beaucoup plus considérable que les années précédentes.

COMMERCE.

Montréal, 3 février. Ce matin le temps est sombre et à la neige.

Blé par mts de 60 lbs — Nominal, 1.16 à 1.20 pour du H-Canada du printemps; 1.14 à 1.20 pour du Chicago du printemps et pour du Club Milwaukee.

Alcalis par 100 lbs — Potasse, première qualité, 5.35 à 5.40; extra, 5.30 à 5.35; moins les déductions ordinaires.

Farine d'avoine par qrt de 200 lbs — 4.40 à 4.60. Une vente de 750 quarts à \$4.50, pour être délivré en mai.

Blé par qrt de 200 lbs — 2.30 à 2.40 pour vieux et nouveau mes.

Cochons morts par 100 lbs — \$7.75 à \$8.25. B. terre par lb — Moyen à choisi de 17 à 20c.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

New-York, 2 février.

Fleur — Recettes 4,552 qrt; marché un peu plus actif, mais les prix sont sans changement décisif; ventes 9,0 qrt; à 85 à 7.30 pour supérieure de l'été; 7.80 à 7.90 pour extra de l'été;

7.95 à 8.15 pour choisi de l'été; 6.85 à 7.10 pour supérieure de l'ouest; 7.80 à 8.30 pour commune à moyenne extra de l'ouest; 8.50 à 8.60 pour commune à bonnes marques d'embarquement extra.

Farine — Recettes 4,552 qrt; marché un peu plus actif; ventes 450 qrt; à 7.30 à 8.25 pour commune; et 8.20 à 11.90 pour bonne à choisie extra.

Blé — Recettes 3,900 mts; marché un peu plus actif, mais les prix sont sans changement décisif; ventes 41,000 mts; à 1.65 à 1.66 pour du nouveau No. 2 Milwaukee, en vente; 2.50 pour du blanc de l'ouest; 2.52 pour du blanc Genesee;

1.70 pour du vieux Club Milwaukee; 1.77 pour du nouveau même Milwaukee choisi, en vente. Seigle tranquille; ventes 5,000 minots, 1.15 pour du prime Canada, Orge torré; ventes 8,000 mts du Canada Ouest. Mar.—recettes 10,500 mts;

marché stable et en baisse; ventes 4,400 mts; de 80c à 82c pour non-sain; 84c à 86c pour sain mêlé de l'ouest, en magasin et délivré; 81c à 85c pour du nouveau jeune, et 80c pour blanc inférieur. Avoine lourde et en baisse de 40 à 42c pour non-sain de l'ouest; 55c pour sain de l'ouest;

56c à 57c pour du Jersey et de la Pensylvanie; et 56c à 59c pour de l'été. Lard ferme; ventes 2,500 pds; de 28.42 à 28.75 pour du nouveau mes.; le même à 28.62 pour argent comptant. Coton tranquille, de 49c pour moyen.

Rapport Quotidien du Marché Boursier.

MONTREAL, 3 février 1866.

D. R. Stodart, Agent et Courtier, vendeur et acheteur de propriétés etc. No. 48 Grande rue St. Jacques.

LISTE DES FONDÉS ET ACTIONS DE MONTREAL.

Banques	Montants des actions.	Dividendes des derniers 6 mois.	Prix à la fermeter.
Montréal.....	\$200 4 par et	114 à 114	114
Amérique B. N.....	\$50 sig 3	100 à 101	101
Commerciale.....	\$100 3	74 à 75	75
City.....	304	101 à 101	101
Haut-Canada.....	803	32 à 32	33
Banque du Peuple.....	504	106 à 106	106
Molson.....	504	118 à 115	115
Ontario, vieille.....	404	101 à 102	102
Ontario, nouvelle.....	100 4	101 à 102	102
Toronto.....	100 34	99 à 100	100
Québec.....	100 34	99 à 100	100
Nationale.....	50 30	106 à 107	107
Gore.....	40 31	97 à 98	98
Jacques Cartier.....	50 4	106 à 107	107
Township Est.....	50 31	90 à 92	92
Internationale.....	\$100 sig 24	\$10 à \$18	\$18
Des Marchands.....	\$100	106 à 106	106

CHEMIN DE FER.

G. T. du Canada..... \$100 41c Point. 35 à 36
Atlantique et S. L..... 100 41c Point. 35 à 36
G. W. du Canada..... 82 14 p. et Point. 35 à 36
Champlain et St. L..... 200 Point. 35 à 36
Do préférentiel..... \$200 5 p. et. 98 à 101

MINES.

Oie. de Montréal..... 20 55 et par \$30 à 3 50
Comp. des mines du Canada..... 4 120 par et 60 à 65
Ouvrier de la Baie Huron..... 5 120 par et 60 à 65
Ouvrier et Argent du lac Huron..... 5 120 par et 60 à 65
Québec et Lac Supérieur..... 5 120 par et 60 à 65

DIVERS.

Comp. de Télégraphie de Montréal..... 10 5 p c 6 m 125 à 126
Comp. du Gaz de Montréal..... 10 4 p c 6 m 126 à 128
Chemin de fer de la Cité..... 50 6 p c 6 m 65 à 75
Comp. Richelieu..... 100 124 p c. et. 140 à 145
Comp. Gaz Québec..... 200 4 p c. 115 à 120
Do Toronto..... 50 4 p c. 96 à 98
Société de bâtisse permanente du Canada..... 50 6 p c. 110 à 112

Gouvernement par cent. 1872..... 84 à 86
Gouvernement par cent. 1875..... 90 à 100
Achévé de Montréal 6 par cent. sig. 90 à 91
Bons de la Cité de Montréal, 6 p cent. 89 à 90
Bons du Havre de Montréal, 7 p cent. 102 à 102

Do..... 61 à 95 à 97
Ochemin de F. du Champlain 6..... 81 à 83
Cité de Québec..... 8..... 89 à 91
Havre de Québec..... 8..... 99 à 100
Do..... 7..... 99 à 100
Cité de Toronto..... 6..... 90 à 95
Chemin de Fer du Nord..... 6..... 82 à 84

D. R. STODART, Courtier, 48, Grande rue St. Jacques.

SECONDE EDITION.

TELEGRAPHIE GENERALE.

BULLETIN FINANCIER.

New York, 3 février.—Or ouvert 140 à 141; échange sterling 8 1/2 prime pour le Or. Echange sur New York — Greenbacks achetés 28 1/2 à 28 3/4 d'escompte, vendus 28 à 28 1/4. Argent acheté 3 à 3 1/4, vendu 3 à 3 1/4 d'escompte.

QUARTIER EST.

A Médéric Lanctôt, avocat, et Rédacteur-proprétaire de L'UNION NATIONALE.

Monsieur,

Les sousignés, électeurs municipaux de la cité de Montréal, ayant confiance que vous pouvez dignement représenter leurs intérêts au Conseil-de-Ville, vous prient d'accepter la Candidature pour le Quartier Est, et vous promettent leurs suffrages à la prochaine élection municipale, avec l'entière certitude que vous serez élu au poste que nous avons l'honneur de vous offrir.

Simon Valois, J. O. Mercier, L. S. Rivet, J. O. Guillemette, L. O. Loranger, Guillaume Sancer, Antoine Bazinet, Claude Key, Théod. Bélisle, A Girard, J. B. Vinet, de la maison Dubord et Cie, Narcisse Marier, Joseph Labelle, L. E. Beauchamp, A G Lord, John Reid, Octave Lahaye, Chs F Perrin, M F St. Mars, F Marier, Frs St. Denis, J L Moss, Ls de Tounameur, G Moehre, Siméon Delorme, Charles Waldrum, Henri Melançon, E Doherty, P Filépi, Louis Durocher, W Armstrong, Antoine Goujeon, Samuel Smiley, Al Cadotte, P Hart, Louis Lapierre, James McNeice, James McNeice Jr, James Brankin, Ernest Laporte, Chs Vezina, N Payette, Jos Meunier, Jos Brodeur, Louis Aylotte, Julien Pitman, Daniel Murray, W J Crowhurst, N Robert, George Maybank, Jos Carrière, Ed Dufort, David Larivière, P B Créppe, A McCormick

M. Laframboise, Guillaume Lamothé, P B Gauthier, J A Lapierre, Edmond Sancer, Henry J. Clarke, L J B Normandeau, Étienne Lafleur, W H Girard, H Girard

L G St. Jean, J Perrault, W Berthiaume, P E Labelle, J B Larue, J B Dufresne, George M Lahaye, Léon Mandel, H Lacroix, Louis Villemaire, Thomas Moore, E Rientord, Ovide Villemaire, Joseph Lemire, Moise Lussier, Thomas Wilson, James Morris, J Duncan, A Sirois, Pierre Desmarais, A Sénéchal, Jos Cadotte, Théod Cadotte, Jos Cardinal, Louis Desloges, Noël Doucet, P Gallagher, J Bte Lachapelle, L T Lescarbeau, F Hantz, Aug. Guilmet, Jos Hight, Chs Crosen, Hyacinthe Brissette, Pierre Gervais, H McMillan, W Crowhurst, Thos Kermode, F Brunet, Francis Franceico, Ant Gaspel, Jos Nantel, Noël Doucet, John McCormick, Et un grand nombre d'autres.

Je termine, messieurs, permettez-moi de vous offrir mes remerciements les plus sincères pour le témoignage si honorable de confiance et d'estime que vous venez de me donner et de vous assurer que si votre désir est accompli, et que je devienne représentant de ce quartier, vous pourrez compter sur mon dévouement et ma ponctualité.

Les principes fondamentaux sur lesquels je me guiderai seront l'économie et le progrès, l'impartialité et la justice, principes d'où doivent naître la prospérité de Montréal et l'accord parfait de tous ceux qui l'habitent.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, Votre respectueux et dévoué serviteur, MÉDÉRIC LANCTÔT.

Quartier Est.

Nous publions aujourd'hui la requête à M. Médéric Lanctôt, accompagnée de sa réponse. Ce document parle pour lui-même et nous nous abstiendrons de tous commentaires.

Nous ferons seulement remarquer qu'au grand nombre de signatures déjà apposées à la requête, il faut ajouter celles qui se trouvent sur une ou deux listes qui n'ont pas encore été rapportées, ainsi que les noms d'un grand nombre d'électeurs qui ont promis leurs votes sur parole d'honneur à M. Lanctôt.

Libre à qui ce soit de faire la lutte après cela; mais n'est-il pas plus sage de laisser faire ce qu'on ne peut empêcher, que de causer des divisions inutiles? Il nous semble que quand on invoque l'âge et l'expérience on devrait apprécier un principe aussi juste.

Les libertés sont libres, et l'on sera sans doute assez maître de soi-même pour ne pas se laisser entraîner dans une lutte impossible par des gens qui seront ensuite les premiers à rire de la déconquête de leur candidat, comme cela est déjà arrivé dans le Quartier Est.

A bon entendeur, demi mot et sans rancune, tout en nous réservant le droit de descendre, s'ils en sortent encore, dans le nid de quelques gens qui parlent de nous avec le peu de respect qu'ils doivent avoir pour eux-mêmes.

Espérons que nous ne serons pas à cette peine et que chacun comprendra que celui qui divise ses compatriotes inutilement à l'heure qu'il est, prend une responsabilité que sa conscience de tardera pas à lui reprocher.

Les amis des discordes et des divisions inutiles, pour ne pas dire plus, sont à l'œuvre dans le Quartier Ste. Marie et font des efforts inouis pour trouver un opposant à M. Labelle; mais jusqu'à présent, quoiqu'on dise que M. Dupras a accepté, nous ne croyons pas que lui ni d'autres aient été assez mal conseillés pour entreprendre une lutte sans but, sans raisons, et sans aucun bon sens.

Le conseil de ville n'a rien fait d'important, excepté qu'il s'est occupé de la requête des marchands de volailles, etc, auxquels on fait la criante injustice de les obliger à acheter qu'après dix heures du matin. Cette requête, présentée par M. J. B. Rolland qui n'a pu exprimer ses vœux parce que quelques membres voulaient absolument ajourner, a été référée au comité des marchés, dont les membres ont paru disposés à y faire droit.

Nous le souhaitons et nous le demandons même avec instance, car ce règlement n'est rien moins que barbare.

Le conseil de ville n'a rien fait d'important, excepté qu'il s'est occupé de la requête des marchands de volailles, etc, auxquels on fait la criante injustice de les obliger à acheter qu'après dix heures du matin.

Cette requête, présentée par M. J. B. Rolland qui n'a pu exprimer ses vœux parce que quelques membres voulaient absolument ajourner, a été référée au comité des marchés, dont les membres ont paru disposés à y faire droit.

Nous le souhaitons et nous le demandons même avec instance, car ce règlement n'est rien moins que barbare.

Le conseil de ville n'a rien fait d'important, excepté qu'il s'est occupé de la requête des marchands de volailles, etc, auxquels on fait la criante injustice de les obliger à acheter qu'après dix heures du matin.

Cette requête, présentée par M. J. B. Rolland qui n'a pu exprimer ses vœux parce que quelques membres voulaient absolument ajourner, a été référée au comité des marchés, dont les membres ont paru disposés à y faire droit.

Nous le souhaitons et nous le demandons même avec instance, car ce règlement n'est rien moins que barbare.

Le conseil de ville n'a rien fait d'important, excepté qu'il s'est occupé de la requête des marchands de volailles, etc, auxquels on fait la criante injustice de les obliger à acheter qu'après dix heures du matin.

Cette requête, présentée par M. J. B. Rolland qui n'a pu exprimer ses vœux parce que quelques membres voulaient absolument ajourner, a été référée au comité des marchés, dont les membres ont paru disposés à y faire droit.

Nous le souhaitons et nous le demandons même avec instance, car ce règlement n'est rien moins que barbare.

Le conseil de ville n'a rien fait d'important, excepté qu'il s'est occupé de la requête des marchands de volailles, etc, auxquels on fait la criante injustice de les obliger à acheter qu'après dix heures du matin.

Cette requête, présentée par M. J. B. Rolland qui n'a pu exprimer ses vœux parce que quelques membres voulaient absolument ajourner, a été référée au comité des marchés, dont les membres ont paru disposés à y faire droit.

pas justifiable de faire mes opinions lorsqu'il vous importe de choisir l'homme qui vous convient. Or, mes opinions je les exprime franchement : vous les jugerez librement.

Quoique la classe importante des Bouchers n'ait pas généralement son droit de vote dans ce quartier, elle y a cependant une grande partie de ses intérêts. Devant me trouver souvent en relation avec cette classe importante si je suis élu représentant de ce quartier, je me ferai un devoir de défendre ses intérêts chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Si l'on veut bien se rappeler que dans la question des injustices du Grand-Tronc à l'égard des charretiers et des injustices de cette même compagnie envers toute la population de Montréal dans la question du bois de chauffage, j'ai fait ce que la justice commandait et dans la presse et dans les assemblées publiques, vous voudrez bien croire que sur ces questions comme sur toute autre question de ce genre je ne failirai pas à mon devoir.

Quoique cette réponse soit déjà longue, permettez-moi d'ajouter, messieurs, que j'éprouve beaucoup de satisfaction en voyant que la presque totalité des électeurs d'origine différente de la mienne, se trouvent inscrits sur cette requête. Cela prouve qu'ils entendent l'union et l'accord des diverses nationalités sur la base large et solide de la justice, sur le principe que l'on doit faire aux autres ce que l'on désire qu'ils nous fassent.

Je n'ai jamais souffert, sans protestes hautement, que l'on voudrait faire une injustice à mes compatriotes, et j'en prends l'engagement solennel, jamais je ne le souffrirai; mais je combattrais encore avec peu d'énergie une injustice que nos compatriotes voudraient infliger à nos concitoyens d'origine anglaise, irlandaise ou autre : car être injuste envers eux, c'est leur donner un prétexte sinon un droit d'être injuste envers nous.

Soyons justes les uns envers les autres et la discord sera à jamais bannie de notre société. Les électeurs d'origine anglaise et irlandaise du Quartier Est qui ont mis leurs noms sur cette requête ou qui n'ont autrement promis leur vote, peuvent être assurés qu'ils auront dans la personne de leur représentant au conseil de ville, si j'ai l'honneur d'être élu, un homme dont l'esprit de justice ne connaît ni race, ni couleurs politiques ni bannières religieuses, lorsqu'il s'agit d'affaires purement municipales, et qu'il n'a rien tant à cœur que de faire le bonheur social et la prospérité de Montréal, la métropole du Canada et la plus jolie ville du Nouveau-Monde.

En terminant, messieurs, permettez-moi de vous offrir mes remerciements les plus sincères pour le témoignage si honorable de confiance et d'estime que vous venez de me donner et de vous assurer que si votre désir est accompli, et que je devienne représentant de ce quartier, vous pourrez compter sur mon dévouement et ma ponctualité.

Les principes fondamentaux sur lesquels je me guiderai seront l'économie et le progrès, l'impartialité et la justice, principes d'où doivent naître la prospérité de Montréal et l'accord parfait de tous ceux qui l'habitent.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, Votre respectueux et dévoué serviteur, MÉDÉRIC LANCTÔT.

Quartier Est.

Nous publions aujourd'hui la requête à M. Médéric Lanctôt, accompagnée de sa réponse. Ce document parle pour lui-même et nous nous abstiendrons de tous commentaires.

Nous ferons seulement remarquer qu'au grand nombre de signatures déjà apposées à la requête, il faut ajouter celles qui se trouvent sur une ou deux listes qui n'ont pas encore été rapportées, ainsi que les noms d'un grand nombre d'électeurs qui ont promis leurs votes sur parole d'honneur à M. Lanctôt.

Libre à qui ce soit de faire la lutte après cela; mais n'est-il pas plus sage de laisser faire ce qu'on ne peut empêcher, que de causer des divisions inutiles? Il nous semble que quand on invoque l'âge et l'expérience on devrait apprécier un principe aussi juste.

Les libertés sont libres, et l'on sera sans doute assez maître de soi-même pour ne pas se laisser entraîner dans une lutte impossible par des gens qui seront ensuite les premiers à rire de la déconquête de leur candidat, comme cela est déjà arrivé dans le Quartier Est.

A bon entendeur, demi mot et sans rancune, tout en nous réservant le droit de descendre, s'ils en sortent encore, dans le nid de quelques gens qui parlent de nous avec le peu de respect qu'ils doivent avoir pour eux-mêmes.

Espérons que nous ne serons pas à cette peine et que chacun comprendra que celui qui divise ses compatriotes inutilement à l'heure qu'il est, prend une responsabilité que sa conscience de tardera pas à lui reprocher.

Les amis des discordes et des divisions inutiles, pour ne pas dire plus, sont à l'œuvre dans le Quartier Ste. Marie et font des efforts inouis pour trouver un opposant à M. Labelle; mais jusqu'à présent, quoiqu'on dise que M. Dupras a accepté, nous ne croyons pas que lui ni d'autres aient été assez mal conseillés pour entreprendre une lutte sans but, sans raisons, et sans aucun bon sens.

Le conseil de ville n'a rien fait d'important, excepté qu'il s'est occupé de la requête des marchands de volailles, etc, auxquels on fait la criante injustice de les obliger à acheter qu'après dix heures du matin.

Cette requête, présentée par M. J. B. Rolland qui n'a pu exprimer ses vœux parce que quelques membres voulaient absolument ajourner, a été référée au comité des marchés, dont les membres ont paru disposés à y faire droit.

Nous le souhaitons et nous le demandons même avec instance, car ce règlement n'est rien moins que barbare.

Le conseil de ville n'a rien fait d'important, excepté qu'il s'est occupé de la requête des marchands de volailles, etc, auxquels on fait la criante injustice de les obliger à acheter qu'après dix heures du matin.

Cette requête, présentée par M. J. B. Rolland qui n'a pu exprimer ses vœux parce que quelques membres voulaient absolument ajourner, a été référée au comité des marchés, dont les membres ont paru disposés à y faire droit.

Nous le souhaitons et nous le demandons même avec instance, car ce règlement n'est rien moins que barbare.

Le conseil de ville n'a rien fait d'important, excepté qu'il s'est occupé de la requête des marchands de volailles, etc, auxquels on fait la criante injustice de les obliger à acheter qu'après dix heures du matin.

Cette requête, présentée par M. J. B. Rolland qui n'a pu exprimer ses vœux parce que quelques membres voulaient absolument ajourner, a été référée au comité des marchés, dont les membres ont paru disposés à y faire droit.

Nous le souhaitons et nous le demandons même avec instance, car ce règlement n'est rien moins que barbare.

Le conseil de ville n'a rien fait d'important, excepté qu'il s'est occupé de la requête des marchands de volailles, etc, auxquels on fait la criante injustice de les obliger à acheter qu'après dix heures du matin.

Cette requête, présentée par M. J. B. Rolland qui n'a pu exprimer ses vœux parce que quelques membres voulaient absolument ajourner, a été référée au comité des marchés, dont les membres ont paru disposés à y faire droit.

Nous le souhaitons et nous le demandons même avec instance, car ce règlement n'est rien moins que barbare.

Le conseil de ville n'a rien fait d'important, excepté qu'il s'est occupé de la requête des marchands de volailles, etc, auxquels on fait la criante injustice de les obliger à acheter qu'après dix heures du

Le mois de février donne des résultats plus satisfaisants. Le nombre des naissances baisse légèrement; nous en trouvons 4,706 au lieu de 4,811, le nombre des garçons est, comme en janvier, supérieur à celui des filles. En revanche, les décès diminuent dans une proportion considérable; au lieu de 4,173, chiffre de janvier, nous n'en avons plus que 3,550, ce qui donne un excédent de 1,156 naissances sur les décès. Le nombre des personnes mortes dans les hôpitaux et hospices est relativement plus considérable qu'en janvier; il est de 970 sur 3,550. Ce sont encore les maladies des organes de la respiration, phthisie pulmonaire, pneumonie, bronchite, catarrhe pulmonaire, etc., qui entraînent le plus grand nombre de morts, 1,508 sur 3,550, soit 43 0/0.

En mars, on constate une augmentation sensible dans la chiffre des naissances: 4,936, dont 2,503 garçons et 2,433 filles. Le nombre des décès ayant été de 4,122, dont 2,005 individus du sexe masculin et 2,057 du sexe féminin, il y a donc un excès de 814 naissances sur les décès.

Voici, sur la ville de Londres, une intéressante statistique:

Le dernier recensement fait à Londres accuse une population de 2,803,031 âmes. La moyenne des décès par semaine est de 1,300, celle des naissances est de 1,800. On y compte 378,000 maisons habitées, 852 églises et chapelles, 150 hôpitaux, maisons d'asile, maisons de charité; 40 cours de justice, 14 prisons, 31 musées, 22 théâtres, 51 clubs, 12 casinos et 24 marchés, le tout réparti sur 12,000 rues et impasses, et 60 squares. Pour subvenir aux besoins de ses habitants, Londres occupe 80,000 boulangers, 40,000 épiciers, 24,000 tailleurs, 42,000 couturiers, 29,000 bottiers et 170,000 cuisiniers, 3,000 vaches de chambre ou domestiques, 13,000 vaches lui fournissent du lait et de crème. Ses pourceaux lui envoient par an 35,000 porcs, 20,000 veaux, 250,000 bœufs et près de 2,000,000 de moutons. Les fermes de l'Angleterre et celles de l'étranger lui livrent 4,651,000 hectolitres de blé, 235,000,000 de têtes de volaille. Les forêts, les bois et les parcs lui livrent 6,000,000 de têtes de gibier. Les pêcheurs apportent dans ses ports 3,000,000 de saumons et un nombre incalculable de soles, de plies, de harengs. Elle consomme encore 2,000,000 d'hectolitres de porter, 950,000 litres de spiritueux, 2,660,000 hectolitres de vin. Les rues sont éclairées au moyen de 400,000 becs de gaz brûlant par vingt-quatre heures 122 mètres cubes, au prix de 4 1/2 shillings les mille pieds cubiques anglais. Le pied cubique équivaut à 0 m 3, 928,315. Les foyers consomment 6,000,000 de tonnes de charbon.

M. M. EWARTS, le célèbre avocat de New-York, a été choisi par le gouvernement américain pour conduire le procès de Jefferson Davis. Pour ce service, dit-on, il recevra la somme de \$100,000.

Cette somme peut paraître exorbitante, mais lorsque l'on considère que la clientèle de M. Ewarts lui rapporte bon an mal an l'énorme somme de \$500,000, et qu'il lui faudra négliger cette précieuse clientèle pendant tout le temps que durera le procès du grand chef rebelle, cette rémunération prend des proportions tout-à-fait raisonnables.

ÉCOLE MILITAIRE.—Nous apprenons avec plaisir que les messieurs suivants, après avoir subi un examen qui révèle chez eux de hautes aptitudes militaires, ont obtenu leur certificat de second le classe: MM. Eugène Pilon, St-Jérôme, Moïse Müller, et Edouard Bertholet de Ste. Scholastique. Deux de ces MM. sont admis à la première classe. C'est beaucoup dire.

EXPÉDITION AVENTUREUSE.—La semaine dernière, quelques érudits en médecine, possédés par l'amour de la science, se rendirent au village de l'Assomption, dont ils visiteront le cimetière. Ils parvinrent à s'introduire dans la cave de la chapelle Bonsecours où ils trouvèrent une quinzaine de cercueils. Bonne affaire se dirait-ils!—Ils se mettent à l'œuvre, et allaient déjà décamper avec plus d'un prisonnier, quand tout-à-coup, une bande de vilgaisos se met à leurs trousses, et il eut alors un saut qui peut général. Bien leur en prit de se servir de leurs jambes, car les vilgaisos de l'Assomption sont malins.

CHOLÉRA.—Le choléra dit-on, envahit les Antilles en vrai conquérant. Pas de doute qu'il ne se passe la fantasia d'enjamber sur notre continent. Vous tous pour qui: "La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles." Soyez sur le qui-vive—vous tous, fiers jouvenceaux qui vous vous exposez à la guéule d'un canon, pour entendre dire: "Vous êtes braves!" réjouissez-vous, Mars on avril se fait fort de vous fournir l'occasion de faire vos preuves."

COUR DE POLICE, 2 fév.—John Leekp, fut traduit devant cette cour, pour vol d'argent à son maître.

COUR DU RECORDER.—Gédéon Gagnon, charretier, ivre et désordonné dans une maison, \$4 ou 1 mois de prison.

Charles Benoit, pour avoir assailli sa chère moitié, \$5 ou 1 mois de prison.

John McFadden, vagabond, pour ivresse, \$5 ou 1 mois de prison.

Bastache Arrand, commerçant, pour avoir acheté en dehors des marchés publics avant l'heure, \$1 ou 20 jours de prison.

CARTES DE VISITE.
Un paquet de Cartes de Visite Françaises, imprimées en dix minutes aux Bureaux de l'Union Nationale, avec les typés les plus élégants et les plus rapides.

PRIX MODERES.
13 décembre 1865. 81

ÉTUDE SUR L'ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864
PAR DESIRE GIROUARD
Où l'on trouve de cent et quelques pages grand in-octavo, contenant un commentaire du statut, le texte même de la loi, les Règles de Pratique et Tarif sur les Procédures de Faillite, ainsi qu'une table alphabétique de l'Acte.

À VENDRE
Au bureau de l'UNION NATIONALE, chez DALTON et les principaux libraires de cette ville.
PRIX..... 25 Cts.
Expédié à la campagne sur remise de cent et de soixante en argent ou en estampilles.

AGENT DE L'UNION NATIONALE A QUÉBEC.
THOMAS ETIENNE ROY, écrivain, No. 8 Rue St. Joseph Haute Ville, est agent de l'Union Nationale pour tout le district de Québec. Il est en conséquence autorisé à recevoir des abonnements et annonces pour le dit Journal et ses recueils seront regardés comme payés au bureau de l'Union Nationale.

LANCOT et THOMPSON, Propriétaires de l'U N
Montréal 29 août 1865.

AUX MAÎTRES IMPRIMEURS.
Les sous-signés peuvent disposer d'une certaine quantité d'excellente ENCRE pour les Livres et Jobs à des prix bien au-dessous de ceux demandés sur le marché de Montréal.

LANCOT et THOMPSON, Bureau de l'Union Nationale, No. 2 Rue St. Gabriel.

SOUVENIRS D'UN PATRIOTE CANADIEN, FAIT PRISONNIER EN 1838.
Jolie brochure de 48 pages, texte anglais, en vente aux Bureaux de l'Union Nationale, 11 décembre 1865. 82

CATASTROPHE DE BELLEL.
Brochure de 48 pages, contenant le récit émouvant de cette épouvantable accident, ainsi que l'enquête qui fut tenue à cette occasion. En vente aux Bureaux de l'Union Nationale. 11 décembre 1865. 82

LA VIE DE BARREAU,
Son Procès, son Exécution et Complainte composée sur le grand Criminel.

Brochure de 24 pages et en vente aux Bureaux de l'Union Nationale, 11 décembre 1865. 82

AVIS SPECIAUX.
CHEVAUX A LA PEAU FIXÉE.—Il arrive quelque fois que la peau d'un cheval reste immobile sous la pression de la main, lorsqu'on lui imprime un mouvement de va-et-vient; on dirait qu'elle est induite à l'intérieur d'un corset de ce le. Cette particularité provient toujours d'un dérangement dans l'estomac et les organes digestifs de l'animal;—dérangement qui corrigé à temps, fera disparaître la maladie. L'expérience a démontré que le meilleur remède dans ces occasions est la "Préparation Arabe de Darley pour la courtoisie et la Médecine de Condition". On en a fait usage dans une foule de cas, et chaque fois elle a donné pleine et entière satisfaction. C'est la meilleure poudre de condition qu'il y ait, et elle peut être administrée dans tous les temps avec la plus grande sécurité, sans qu'il soit nécessaire que l'animal mette la garde l'écuyer.

Rappelez-vous du nom et assurez-vous que chaque paquet porte la signature de Harl et Cie. Agents à Montréal: Devins et Bolton.

Vendus à Montréal par Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Lyman, Clarke et Cie, Kerry, Bros & Co., et tous les autres droguistes en général.

22 décembre 1865. 23 janv. 1866. 1m—115

LE GRAND REMÈDE ANGLAIS.
Célèbres Pilules de Sir James Clarke, pour les femmes.—Ces pilules précieuses ne font pas mal, mais elles guérissent toutes les douleurs dangereuses incluant à la constitution des femmes.

Elles soulagent toutes les excois et fait disparaître toute obstruction, provenant de l'impureté quelle cause, et régularisent la menstruation.

Dans tous les cas d'affaiblissement nerveux, douleurs de reins et des organes mésentériques, épuisement, palpitation du cœur, abatement de l'esprit, hystériques, maux de tête, fluxus blanches et toutes les maladies occasionnées par un système en mauvais ordre ces pilules guérissent quand même tout autre moyen aurait failli.

Directions complètes sur chaque paquet qui enveloppe, lequel devrait être conservé.

Une bouteille contenant 50 pilules, et entourée de l'étiquette du gouvernement britannique, sera envoyée franco, sur réception d'une piastre et 5 timbres de poste.

Soul agent pour les États-Unis et les provinces anglaises.

JOB MOSES, Rochester, N. Y.

Vendus à Montréal par Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Lyman, Clarke et Cie, Kerry, Bros & Co., et tous les autres droguistes en général.

9 janvier 1866. 1a—103

—L'on regarde avec raison, la circulation du sang comme l'un des plus merveilleux ouvrages du Créateur; grâce à cet organe, le cœur, le sang est chassé dans toutes les parties du système, et communique de la vigueur et de la force à cette machine si compliquée, le corps humain. Ce fluide vivant, dans le sommeil comme dans le réveil, circule rapidement à travers les artères et revient doucement par les veines. Combien on devrait donc de soins pour lui conserver la plus grande pureté; et cependant combien de personnes négligent ces précautions qui sont si essentielles à la conservation de la santé! La cause première de la maladie consiste généralement en un dérangement du foie et des nerfs; et ses résultats sont la jaunisse, les ligaments et toutes les sensations douloureuses de la dyspepsie; qui font de la vie un pèlerinage de souffrances. Le suicide deviendrait à l'ordre du jour, s'il n'y avait pas de remède à l'abri de ces maux. Mais quoique peut se procurer une bouteille des célèbres Amers de Holland, préparés par le Dr. Jackson, de Philadelphie, n'aura pas longtemps à souffrir; ces amers manquent rarement d'effectuer une cure permanente.

A vendre par tous les droguistes et marchands en général.

11 février 1865. 24 janv. 1866. 2s—116

L'Union Nationale, la Minerve, l'Ordre, le Pays, l'Organe de la Milice, le Feuillon, la Scie et le Courrier des États-Unis à vendre au Dépôt de Nouvelles de Dutton, coin des rues Craig et St. Laurent. Aussi tous les journaux quotidiens et hebdomadaires de cette ville, en anglais, les journaux illustrés de New-York et Boston, Revues, Livres de Modes, etc. Papeterie de toute description à des prix modérés.—Estampilles pour billets et poste.

AVIS SPECIAL.
C'est avec un grand plaisir que nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur les qualités supérieures des Pastilles A Vers Vegetales de Devins.

Ce remède si nécessaire pour nos enfants est sans contredit préférable à toutes autres préparations de ce genre, nos médecins en approuvent l'usage et le débit considérable qui se fait de ces Pastilles est une garantie de plus de leur efficacité.

Nous disons donc aux mères de famille: mères, ne craignez rien; ces Pastilles sont parfaitement inoffensives; elles sont préparées sous la direction immédiate de MM. Devins et Bolton, chimistes, à Montréal.

11 décembre 1865. 82

LA SANTE C'EST LA FORCE.—Prévenir une maladie ou en triompher, c'est l'un des plus nobles buts auxquels peut tendre l'homme, et il est aussi vrai de dire que les Pastilles Pulmonaires de Bryan guérissent aussi infailliblement les rhumes de gorge et de cerveau, les irritations de la gorge et les maladies des pommoux, que le peste et la peste même le genre humain. Les mauvais rhumes négligés engendrent l'asthme, le catarrhe, et faute de soins l'homme le plus fort succombe. Le remède à la fois le plus prompt et le plus sûr pour ces maladies, sont les "Pastilles Pulmonaires de Bryan", qui ont fait preuve depuis vingt ans, et qui n'ont jamais encore failli de guérir. Elles servent d'un grand secours pour les orateurs et les chanteurs. A vendre par tous les marchands de drogues, à 25 et la boîte.

Devi s et Bolton, agents à Montréal.

Vendus à Montréal par Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Lyman, Clarke et Cie, Kerry, Bros & Co., et tous les autres droguistes en général.

21 décembre 1865. 23 janv. 1866. 1m—115

LES VEILLES DU PÈRE BONSENS.—Ont pour but d'offrir au peuple sous une forme naïve et modeste, intelligible pour toutes les classes, exemptes d'aérobies ou offensantes personnelles, des passions ou des préjugés des partis, une revue de tout ce qui peut instruire sur ses devoirs, ses droits ou ses intérêts dans la politique, l'histoire ancienne ou contemporaine, dans l'application des sciences aux arts agricoles ou manufacturiers.

Plusieurs livraisons déjà publiées pourront donner une idée du plan général de l'ouvrage qui suivra des développements gradués si l'encouragement public témoigne qu'une œuvre aussi peu prétentieuse peut trouver sa place parmi les publications périodiques déjà établies. Un volume se compose de 50 livraisons formant 400 pages grand octavo à deux colonnes et reflète la chronique des faits détachés des opinions sur les événements qui se sont passés durant la publication, qu'on ne retrouverait peut-être pas dans les grands journaux qui se mêlent activement à la lutte des partis.

Les personnes qui approuvent l'idée sont priées de vouloir bien faire autour d'elles des efforts pour lui trouver des amis.

Chaque livraison se vend 3 sous. On peut s'abonner en faisant parvenir au sous-signé une somme quelconque en estampilles ou en argent. Les personnes de la campagne qui voudraient se charger de l'agence pourront adresser leurs demandes par lettre au sous-signé ou s'adresser personnellement à Euclide Roy, écrivain, avant 182, rue Notre-Dame, Montréal.

Les veilles sont aussi en vente chez les principaux libraires.

L'éditeur-proprieétaire, N. AUBIN, Bellefleur, comté de Vercheres, ou Montréal, 31 rue St. Gabriel.

GLACIARUM DU JARDIN VICTORIA.
M. Bronson remercie ses amis d'être venus en foule à sa dernière Massacra, malgré le mauvais temps, et les informe qu'il donnera un grand GRAND CARNIVAL, MERCREDI, le 7 FÉVRIER 1866, si le temps le permet, sinon le prochain jour de beau temps.

J. B. BRONSDON, Propriétaire, 4f—125

Province du Canada, COUR DE CIRCUIT.
District de Montréal. [No. 68, 64.]
Paul Fournier, Demandeur, vs. François Lapointe, Défendeur.

Par assignation et par suite de assigné, il sera procédé à la vente des meubles et effets du défendeur en cette cause; la dite vente aura lieu à son domicile, No. 413 rue St. Joseph, de la cité de Montréal, le dimanche jour de février courant, à dix heures de l'avant-midi: le tout sera vendu pour argent comptant en l'huissier sous-signé.

3 février 1866. D. DUPONT, HCS.

Province du Canada, COUR DE CIRCUIT.
District de Montréal. [No.]
Louis G. Turgeon, Demandeur, vs. Thophilie Gauthier, Défendeur.

Le troisième jour de février courant, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur Petite rue St. Antoine, en la cité de Montréal, je procéderai à la vente des biens meubles et effets du dit défendeur, consistant en divers meubles de ménage et une montre avec sa chaîne.

3 février 1866. JOS. BOUCHER, HCS.

Province du Canada, COUR DE CIRCUIT.
District de Montréal. [No. 7182.]
Michael Mallarky et al, Demandeurs, vs. David Ramsay, Défendeur.

Il sera venu par autorité de justice, le 12ème jour de février courant, à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaire du dit défendeur, rue McGill No 199, en la cité de Montréal, tous ses biens meubles et effets, consistant en chaussures diverses, soie, bancs, tapis, etc., etc.

2 fév. 1866. THOD. DESJARDINS, HCS.

COUVERTES ENDOMMAGÉES.
La vente de couvertes endommagées, chez J. A. Raffet, 81 Grande Rue St. Laurent, est commencée et se continuera pendant trois semaines.

29 décembre 1865. juo—93

ÉTABLISSEMENT DE PIANOS-FORTE ET DE MUSIQUE.
No. 115 GRANDE RUE ST. JACQUES, Montréal.

Les sous-signés appellent l'attention du public sur leur assortiment de PIANOS-FORTES, ORGUES DE SALON et MUSIQUE en feuille. Ils sont les seuls agents pour les célèbres PIANOS-FORTE de STEINWAY et CHICKERING, dont ils ont constamment un assortiment complet.

Dans ces pianos, ils ont aussi un choix d'instruments d'autres maisons bien connues de New York et Boston, qu'ils sont prêts à vendre à des prix modérés et à des conditions libérales.

Les personnes ayant le désir de louer des Pianos à l'année ou au mois, pourront se procurer chez nous des instruments neufs et de seconde main à des prix modérés.

Les sous-signés sont aussi les seuls agents pour les célèbres ORGUES DE SALON DE MASON et HAMLEN, dont ils ont constamment un assortiment étendu de patrons et grands divers, à vendre ou à louer.

Leur fonds considérable et soigneusement choisi de musique vocale et instrumentale, qui comprend les œuvres de compositeurs anglais, français, allemands, et américains, mérite d'attirer l'attention d'une façon toute particulière. L'embarasse une variété de compositions populaires, classiques, et sacrées, qu'on ne saurait se procurer ailleurs.

Les sous-signés s'empreseront de fournir aux personnes résidant à distance, des catalogues ornés de vignettes représentant divers patrons de Pianos-forte et d'Orgues de Salon, et donnant aussi les prix, conditions et autres renseignements.

Les sous-signés expédient, franco de port, dans n'importe quelle partie des Canadas ou des provinces d'en bas, les morceaux de musique qu'on désirera recevoir par cette voie.

GOULD & HILL, 14 nov. 1a—60

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE MARCHANDS-TAILLEURS
AU NO. 60, RUE NOTRE-DAME, EN FACE DE CHEZ MM. PRÉFONTAINE ET PERRAULT.
Quelques portes à l'ouest de la Pharmacie du Dr. Picault.
MONTREAL.

MM. RETOURD et DE TONNANGOUR, propriétaires du nouvel établissement ci-dessus désigné, sont maintenant prêts à recevoir la visite de leurs amis et du public en général, auxquels ils se flattent de pouvoir donner ample satisfaction, tant par la parfaite exécution que par le bon marché des commandes que l'on voudra bien leur confier.

11 septembre 1865. 6m—403

NOUVEAU MAGASIN DE Marchandises Sèches
MAISON ST. JOSEPH, No. 403, Rue St. Joseph, AU PAVILLON NATIONAL.

M. GUENETTE a ouvert tout dernièrement un magasin de marchandises sèches à l'endroit ci-dessus désigné et invite respectueusement ses amis et le public à lui rendre une visite. On trouvera chez lui un assortiment aussi complet et aussi varié que chez l'importe quel autre marchand de cette ville; ses marchandises sont d'importation récente et ayant été achetées au temps de la baisse peuvent être vendues pour un gain comptant à des prix qui défont toute compétition. M. Guenette a adopté le système

D'UN SEUL ET JUSTE PRIX.
Montréal, 14 oct. 1865. 6m—36

Patins! Patins!
MM. SANGER ET FRÈRE VIENNENT de recevoir un assortiment des célèbres PATINS SQUELLETTS et à MONTURES en bois de la manufacture de

Moulton Brothers, DESHEFFIELD.
Ces Patins ont été fabriqués spécialement pour MM. Sanger et Frère et n'exaurit les surpasser tant sous le rapport de l'élégance et du fini que de l'excellence de la lame.

A vendre au coin des Rues St. Gabriel et St. Paul, 11 décembre 1865. 82

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des ACTIONNAIRES de la Compagnie du Richelieu aura lieu en son BUREAU, à Montréal, MERCREDI, le 7 FÉVRIER prochain, à DEUX heures de l'après-midi, pour recevoir le Rapport des Directeurs sur les affaires de l'année écoulée, pour l'élection d'un nouveau bureau de Direction pour l'année courante, et pour la transaction d'autres affaires concernant la Compagnie.

Le livre de TRANSPORT sera fermé le 29 janvier courant au 7 FÉVRIER prochain, les deux jours inclusivement.

Par ordre, J. N. BEAUDRY, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 22 janv. 1866. } j7f—114

Cœurs d'Or, Nouvelles; par A. GRAN-SARD. Gr. in-12, 316 p. 38 CENTS.

Ce volume, parfaitement écrit, nous semble appelé à prendre place à côté des charmants ouvrages de Mme Bourdon et de Mlle Notret. Il comprend plusieurs nouvelles, dont les principaux personnages se distinguent par les qualités du cœur. Ceci explique le titre du livre. Les nouvelles sont intitulées: "L'Érétique"—La Casse le Deuxième mariage—La Chrétienne—Grand Joseph—Valantiaf.

7 avril 1865. 1er février 1866. 12s

Contre un Proverbe; par Mlle. Thérèse ALPHONSE-KARR. Gr. in-12, 272 p. 38 CENTS.

Cet intéressant volume est dirigé contre ce proverbe: "Chacun pour soi et Dieu pour tous, que Mlle Karr corrige ainsi: "Chacun pour tous et Dieu pour soi. Divisée par les sujets, ces pages unies par l'unité, ne cherchent pas autre chose que de démontrer l'Unité prohibée. Ce n'est pas une démonstration, c'est une impression générale que l'auteur désire voir ressortir de ses charmanes nouvelles, dont la lecture nous a charmés. Ces nouvelles sont au nombre de six, et portent les titres suivants: "Une vie sans Soleil"—La brune Louise.—Le matin, le midi et le soir.—Le fermier irlandais.—Rose la fille.—Elise et Dorothee.

Nous pourrions citer sous restriction: c'est un bel et excellent livre.

En vente à la librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

7 avril 1865. 139

AVIS.
On a besoin de Couturiers pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des modèles. S'a dresser à

CHAS. GAREAU, 112, Rue McGill, 25 janvier 1866. 1m—120

LE BON MARCHÉ, LA QUALITÉ ET LE BON CHOIX DES SÈRES VENDUES
CHEZ MORISON

SURPREND TOUT LE MONDE!
De 3s, 3s 1/2 et 5s par verge. 20 janv' 1866. 113

A LOUER.
LES DEUX magnifiques maisons à trois étages en pierre de tuille, situées Nos. 1 et 2, Place Pratt, rue du Champ-de-Mars. Ces logements de première classe sont chauffés par le célèbre appareil à chauffage de Gould.

S'a dresser à JOHN PRATT, 433, Rue St. Paul, 27 janvier 1866. 2s—119

A LOUER.
CINQ MAGASINS avec logements en face du Marché Point St. Charles, une boulangerie et logement, même local, étant la seule boulangerie dans cette partie de la cité. Posses-on immédiatement et sans loyer d'ici au 1er mai.

CHAS. GAREAU, 142, Rue McGill, 29 janvier 1866. 2m—120

ON A BESOIN D'UN commis habitué aux affaires.
JAMES MORISON & Cie. 20 jan vier 1866. 18

VENTE A L'ENCAN.
PAR L. DEVANY, AVIS.

Le sous-signé ayant, par un arrangement nouveau et spécial, été nommé par MM. JACQUES et LAY, de Toronto, leur seul Agent en cette cité, pour la vente à l'Encan de leurs magnifiques MEUBLES, saisit l'occasion favorable d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, que de temps en temps, il offrira en vente, dans ses vastes salons et bien connus, No. 267, rue Notre-Dame, les différents consignations considérables venant directement de ce célèbre établissement, comprenant tous les nouveaux styles de leurs MEUBLES en NOYER NOIR élégants et soigneusement sculptés et polis, de toutes les espèces et descriptions nécessaires pour satisfaire les demandes du goût et de la commodité modernes.

Outre la vente qui se fait à son magasin, le sous-signé donnera une attention spéciale à la vente des MEUBLES et EFFETS DE MÉNAGE dans les résidences privées des particuliers qui ne veulent plus tenir maison ou laissent la ville; il sollicite aussi respectueusement toutes les ventes au dehors de cette description. De nouvelles facilités ont été obtenues pour faire fonctionner efficacement ce département des affaires, afin d'être plus économique et de déposer dans la disposition des effets; ainsi les personnes pourront avoir leur compte, leurs ventes et leur rapport aussitôt après la vente.

Une attention spéciale sera donnée à la vente des IMMEUBLES et aux PROPRIÉTÉS DE VILLE, et comme ce département des affaires de l'Encan devient plus important avec l'augmentation et l'agrandissement de la cité, le sous-signé offre les conditions les plus libérales aux personnes qui désirent offrir leurs propriétés à la vente, et sollicite à cet effet.

Les acheteurs et les vendeurs ont souffert d'une grande injustice, les premiers en étant taxés illégalement de la par cent sur le montant de l'achat, et les derniers en payant des prix exorbitants pour la commission et les annonces. Maintenant, le sous-signé se propose de faire disparaître ce grief, en autant que ses affaires s'y trouvent concernées, en entreprenant la vente des propriétés à des conditions qui, à l'avenir, procureront les vies de tout le monde; ainsi:—

1. On ne chargera pas un par cent à l'acheteur.

2. Lorsque des ventes boni fide ont lieu, l'excédent sur \$5,000, la commission sera de 25, et sur des montants au-dessus de \$5,000, elle ne sera que de 15, non compris les frais d'annonces, sur lesquelles l'escamoteur régulier du commerce, 25 par cent, sera permis.

3. Lorsqu'une propriété est rachetée, restituée ou rachat de la vente, on ne chargera que les déboursés faits pour les annonces.

Le sous-signé saisit cette occasion de faire ses sincères remerciements au public pour le patronage trois-libéral qu'il lui a accordé pendant les quatre dernières années et l'espère, par sa prompt attention aux affaires et la stricte observation des propositions précédentes, rencontrer de nouveau le même encouragement.

N. B.—Tous les ordres de la Banque seront l'objet d'une attention immédiate.

L. DEVANY, Encaveur et Marchand à Commission, et Agent pour la vente de 600,000 Fonds Montréal, 19 janvier 1866. 101.

District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE.
[No. 2290.]

Avis est par le présent donné que Margaret Williams, épouse de John Martin, de la paroisse et du district de Montréal, manouvrier et commerçant, a, ce jour, institué devant la Cour Supérieure, à Montréal, une action en séparation de biens contre son dit mari.

J. et W. A. BATES, Avocats de la demanderesse. 12 décembre 1865. 11 janv. 1866. 1m—105

TROUVÉ.
Plusieurs citoyens ont découvert que dans la rue St. Laurent, il se trouve un magasin où on peut avoir des habillements complets pour l'iver en tweed, faits à l'ordre, pour \$11, et \$14 pour un article supérieur. Le magasin de Raffet est le dixième de la rue Craig.

29 décembre 1865. juo—96

AVIS.
La dignité de Laprairie a commencé ses voyages réguliers. Elle partira de Laprairie à 8 heures a. m., et de Montréal (à l'Hôtel Québec) à 3 heures p. m.

9 janvier 1866. 5m—13

ABBOTT & CARTER, AVOCATS.
No. 47 RUE ST. JEAN.

Hon. J. J. C. Abbott, Q. C. Elw Carter, Q. C. 29 janvier 2m—115

BAZAR.
Les relations et relations de l'Association de St. Joseph établie au collège de St. Laurent, près de Montréal, préparent un bazar au profit de l'Association. Le tirage aura lieu à l'endroit qu'il y aura un nombre suffisant de lots, et il sera annoncé par les journaux. Les personnes qui désirent encourager cette bonne œuvre, peuvent déposer leurs offrandes chez M. Lorge, chapelier, rue St. Laurent, ou au collège.

29 janvier 1866. juo—113

BOIS! BOIS!!
Érabie du Haut-Canada, longues, \$6 la corde. Merisier \$5,75 et \$5,25 rendu à domicile. Clos situé vis-à-vis la résidence de M. Hamilton, sur la rue Craig. On peut laisser des ordres chez M. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent. Les commandes seront promptement exécutées.

CHAUSSURES.

DANIEL HARMER... 163, rue St. Laurent. Fabricant et marchand de bottes et souliers et de ceintures de toutes descriptions.

CHS. LENOIR, MAGASIN DE CHAUSSURES, 496, Coin des rues Notre-Dame et St. Pierre.

HENRY R. GRAY, CHIMISTE ET PHARMACIEN, No. 141, Grande Rue St. Laurent, Montreal.

THEODORE ST. GEORGE ET CIE, FERONNIERS FERBLANTIER ET PLOMBIER, 64, Coin des Rues St. Laurent et Lagache.

SAMUEL HOLMES, ENSEIGNE DU SOLEIL ET DES TROIS BARILS, 233 et 235 Rue St. Paul, Montreal.

G. LEPAGE, IMPORTATEUR DE FERONNERIES, POILES DE CUISINE, DOUBLES ET A CHAUDRON.

W.M. McWATERS, MARCHAND DE FER, No. 179, GRANDE RUE ST. LAURENT.

SANCER ET FRERE, IMPORTATEURS DE FERONNERIES, ENSEIGNE DE LA SIE DE LONG.

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE, G. BRAZEAU, HORLOGER ET BIJOUTIER, No. 5, Grande Rue St. Laurent, Montreal.

W. DALTON, Coin des Rues St. Laurent et Craig, Montreal.

MAISONNEMENTS SECHES, ACCLURE ET CASSIS, IMPORTATEURS DE MAISONNEMENTS SECHES ET D'ETIQU.

ISIDORE PAQUIN, MAGASIN DE MAISONNEMENTS SECHES, DE TAILLEUR ET DE MODISTE.

MEUBLIERS, ETC., OWEN McGARVEY, 7, 9 et 11 RUE ST. JOSEPH, 208 PORTE DE LA RUE McGILL.

PIANOS, J. P. CRAIG, FACTEUR DE PIANOS, No. 124, Grande Rue St. Laurent, Montreal.

GOULD ET HILL, IMPORTATEURS DE PIANOS, Orgues de salon, Musique en cuillies, etc.

PIANOS ET HARMONIUMS, AYANT OBTENU DES PRIX, Le sousigné a constamment en vente un choix de première classe des célèbres PIANOS et HARMONIUMS de SCHIEDMAYER.

PIANOS ET HARMONIUMS, D. R. STODART, 49, Grande Rue St. Jacques, jno-40-1865.

PIANOS ET HARMONIUMS, D. R. STODART, 49, Grande Rue St. Jacques, jno-40-1865.

PIANOS ET HARMONIUMS, D. R. STODART, 49, Grande Rue St. Jacques, jno-40-1865.

PIANOS ET HARMONIUMS, D. R. STODART, 49, Grande Rue St. Jacques, jno-40-1865.

PIANOS ET HARMONIUMS, D. R. STODART, 49, Grande Rue St. Jacques, jno-40-1865.

PIANOS ET HARMONIUMS, D. R. STODART, 49, Grande Rue St. Jacques, jno-40-1865.

POISON POUR PUNAISES

On garantit que ce Poison détruit ces hâtes inoffensables après un ou deux casés.

POISON A MOUCHES

Une feuille de ce papier détruira une pinte de mouches.

Devins et Bolton

PHARMACIENS EN GROS ET EN DETAIL, A côté du Palais de Justice, MONTREAL.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

PIANOSPREMERS PRIX

Le sousigné a l'honneur d'annoncer qu'il a été nommé par M. E. Larue et Cie.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

Soda Water, Biere de Ging mbré, CIDRES ET SIROPS.

MANUFACTURE DE

ADRESSES

DOCTEUR J. LEMAN, Licencié du Collège Royal des Médecins et du Collège Royal des Chirurgiens d'Edinbourg.

No. 107, RUE BLEURY, 9 janvier 1861, 3m-103

J. O. BUREAU, NOTAIRE, No. 2, Petite rue St. Jacques, MONTREAL.

THOS. ROBERTSON, ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET EN FONTE, EN CUIVRE, ETC.

26 RUE ST. SULPICE ET 379 RUE ST. PAUL, 9 août, an-281

T. ET C. C. DE LORIMIER, AVOCATS, 41, Petite Rue St. Jacques, 41, MONTREAL.

T. C. DE LORIMIER, C. C. DE LORIMIER, 7 septembre, jno-305

DR. E. MATHIEU, DENTISTE, No. 192, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

CHARLES COALLIER, HUISSIER, 10, Petite Rue St. Jacques, 10, MONTREAL.

M. DESJARDINS, AVOCAT, A transporté son bureau du No. 19, Côte St. Lambert au No. 31, Côte St. Lambert.

HOTEL St. LOUIS, 64 Rue St. Gabriel 64, MONTREAL.

JETTE & ARCHAMBAULT, AVOCATS, No. 42, RUE ST. VINCENT, L. A. JETTE, F. X. ARCHAMBAULT, Montréal, 6 nov 1865, jno-53

J. A. DAVID, AVOCAT, No. 49, PETITE RUE ST. JACQUES, 14 octobre 1865, 6m-36

G. B. DEBOUCHERVILLE ECR. AVOCAT, No. 65, PETITE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

AUG. DAGENAIS, AVOCAT, No. 48 - RUE ST. VINCENT - No. 48, MONTREAL.

D. CARREAU, NOTAIRE PUBLIC, IBERVILLE, IBERVILLE, 4 janvier 1866, 100

MARCOIL & VALOIS, AVOCATS, No. 10 PETITE RUE ST. JACQUES, Montreal.

GAZETTE MEDICALE, REVUE MENSUELLE, MEDICO-CHIRURGICALE

REDACTEURS-PROPRIETAIRES: DR. A. DAGENAIS, Licencié du Collège de Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, Médecin du Dispensaire de la Providence.

ABONNEMENT: Par an... \$2.00, Invariablement payable d'avance.

NOUVELLE INVENTION, POELES DE CUISINE PATENTES CHAUFFES AVEC L'HUILE DE CHARBON.

Voici quelques uns des avantages particuliers à ces poeles.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD.

POUR

La non-retention ou incontinence d'Urine, Irritation, Inflammation ou Ulcération de la Vessie et des Rognons.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD, EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD.

L'UNION NATIONALE

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS

No. 22 Rue St. Gabriel.

MONTREAL

On exécute aux Ateliers de L'UNION NATIONALE.

LIVRES LIVRE, LIVRES LIVRES, LIVRES LIVRES, LIVRES LIVRES.

PAMPHLETS PAMPHLETS, PAMPHLETS PAMPHLETS, PAMPHLETS PAMPHLETS, PAMPHLETS PAMPHLETS.

CARTES D'AFFAIRES, CARTES D'AFFAIRES, CARTES D'AFFAIRES, CARTES D'AFFAIRES.

CARTES DE VISITE, CARTES DE VISITE, CARTES DE VISITE, CARTES DE VISITE.

<